

# CONSEIL MUNICIPAL de Saint Geniès

## SEANCE DU 16 Janvier 2020

Approbation compte rendu du 12/12/2019 à l'unanimité

Nomination du secrétaire de séance : Murielle Sardan

### **01 – Aménagement et extension du cabinet médical – Marché de travaux – lots infructueux**

Vu la délibération n°03 du 18 Octobre 2018 autorisant le lancement du marché de travaux pour l'aménagement et l'extension du cabinet médical,

La commission d'ouverture des plis s'est réunie à l'issue de la consultation et deux lots sur 11 n'ont obtenus aucun pli.

Mr le Maire propose au conseil de déclarer les lots 0 VRD et 1 Gros Œuvre infructueux et relancer une consultation directe à des entreprises choisies, en référence à l'article R2122-2 du code des marchés publics.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, DECLARE infructueux pour absence de pli les lots VRD et gros œuvre et AUTORISE M. le Maire à lancer une consultation directe auprès des entreprise suivantes : LTPA, Lachenèvrerie, Veyret, STP, Chazottes, Fraysse, Rond, Vaunac et Soares.

### **02 – Bibliothèque – validation règlement intérieur et charte d'utilisation de l'espace multimédia**

Mr le Maire donne lecture au conseil des projets de règlement intérieur et de charte d'utilisation de l'espace multimédia de la bibliothèque.

Le conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité, approuve le règlement intérieur de la bibliothèque, fixe le montant de la caution pour les livres à hauteur de 50€ pour les usagers résidant de façon saisonnière sur la commune et approuver la charte d'utilisation de l'espace multimédia.

### **03 – BUDGET – Autorisation d'utilisation d'un quart des investissements N-1 avant le vote du budget**

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget jusqu'à la limite de ¼ des investissements votés l'année N-1.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal AUTORISE à l'unanimité Mr le Maire à mandater des factures d'investissement jusqu'à ¼ des investissements N-1.

### **04 – Aire d'accueil et de service pour campings car – Demande subvention DETR 2020**

Mr le Maire propose au conseil de lancer en 2020 les travaux d'aménagement d'une aire d'accueil et de service pour les campings cars à côté du parking du lavoir.

Il présente au conseil le projet , établi par ING et MO, pour un montant HT de travaux de 170 962.60 €.

Le conseil municipal, après délibération, et à la majorité :

- VALIDE le projet d'aménagement d'une aire d'accueil et de service pour les campings cars
- AUTORISE M. le Maire à solliciter les financeurs suivant le plan de financement ci-dessous.
- S'ENGAGE à prévoir au budget l'autofinancement restant du projet.

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	170 962.60€	DETR 2020 (30%)	51 288.78€
Frais d'ingénierie	11 283.00€	Conseil Départemental CPC	16 449.00€
Frais annexes (CSPS, publication....)	4 000.00 €	Autofinanceme nt	118 507.82€
TOTAL dépenses HT	186 245.60 €	TOTAL Recettes	186 245.60€

## QUESTIONS DIVERSES

- Chemin du Breuil du Bourdet : suite à l'envoi de la délibération prise en Décembre à l'avocat de Mr Ménard, Maître CAIJEO demande que le bornage du chemin vendu soit à la charge de la commune. Le conseil municipal refuse cette demande.
- Réparation réseau assainissement collectif suite à l'hydrocurage à réaliser sur la place du bus devant l'école : présentation du devis LTPA – accord du conseil municipal à l'unanimité / à faire pendant les vacances de Février.
- Souci chemin Les Landes : le chemin communal qui longe la propriété de Mr Ziss aux Landes ne peut pas être utilisé en l'état car il y a une chambre télécom et un poteau de fibre optique au milieu. Les usagers contournent et passent sur la propriété de Mr Ziss. Le conseil municipal souhaite :
  - Soit conventionné avec le propriétaire pour une servitude de passage ( avec empiérement)
  - Soit racheté le bout de chemin qui contourne le matériel télécom
- Parcelle ZE 2 achetée à Mr Landais. Mr le Maire demande au conseil l'accord de déposer un permis de démolir pour le bâtiment sis sur cette parcelle. Accord à l'unanimité
- Concours photos : choix du jury après les élections municipales
- Maison Thouron : certains conseillers municipaux souhaitent revenir sur l'éventuel achat de la maison Thouron. A la majorité, proposition à faire à hauteur de 60 000€.

Prochaine Réunion : Jeudi 13 Février 2020 à 20h30